

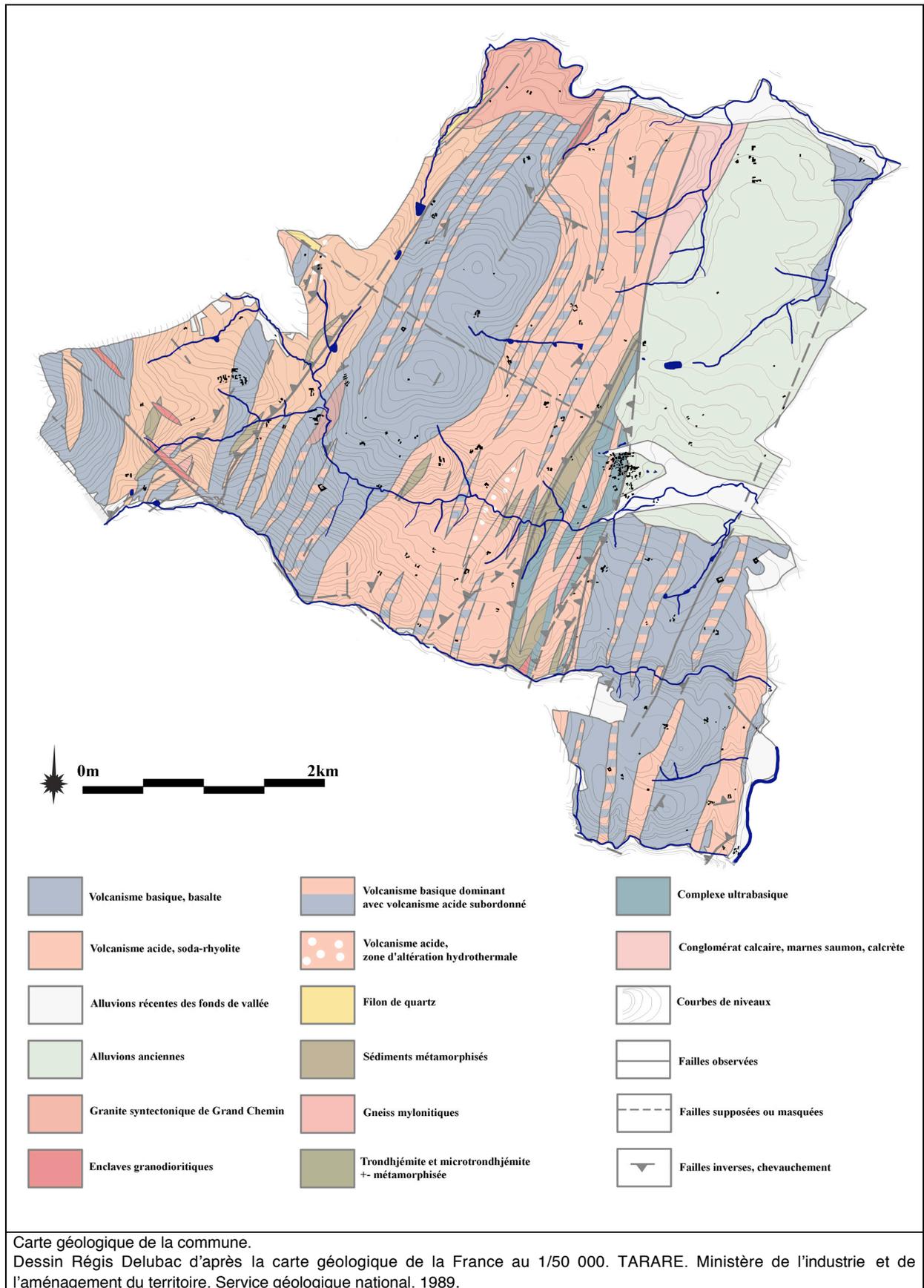


2^{ème} partie
Analyse et
diagnostic



Extrait de la carte I.G.N : L'Arbresle. Monts de Tarare. 2931 Est. Top 25. 2001





1 géologie et matériaux de construction

Le territoire de la commune repose sur un socle appartenant à l'Unité de la Brévenne, du Dévonien supérieur.

“Il s'agit d'une série volcano-sédimentaire métamorphique complexe, constituée de faciès lithologiques variés¹. Il correspond à une zone d'alternances acide-basique, allongées du Sud-Ouest au Nord-Est.

Les sédiments, tous métamorphisés, donnent des micaschistes (micaschistes amphiboliques mêlés de micaschistes chloriteux) et des terres siliceuses ou silico-argileuses.

Quelques formations attribuées à l'Oligocène jalonnent ces terrains secondaires : deux points de calcaires et marnes de l'Oligocène, ont été repérés aux lieux-dits Marion et Campantin².

Au nord-est de la commune (au sud de la Turdine), sur une surface aplanie du socle ou des conglomérats de l'Oligocène, se sont déposées les alluvions anciennes. “A l'est du cimetière de Savigny, lieu-dit la Doyennerie, les alluvions pourraient dépasser 20 mètres de puissance et paraissent en majeure partie formées de sables roussâtres quartzo-feldspathiques, fins à grossiers, renfermant des lentilles : épontes sinueuses de cailloux sub-arrondis à sub-anguleux, généralement petits mais pouvant atteindre jusqu'à 15cm. La partie sommitale montre un horizon de galets à roches cristallines très altérées sous une couverture de limons de 20 à 40 cm³.”

Des dépôts d'alluvions récentes se sont formés le long de la Brévenne, de la Turdine et du Trésoncle. Leur épaisseur est faible, 3 à 6 mètres en général.

Ce sous-sol a fourni un certain nombre de matériaux, principalement utilisés pour la construction :

* de la pierre à chaux grasse, exploitée dans les dépôts calcaires aux environs de l'Arbresle

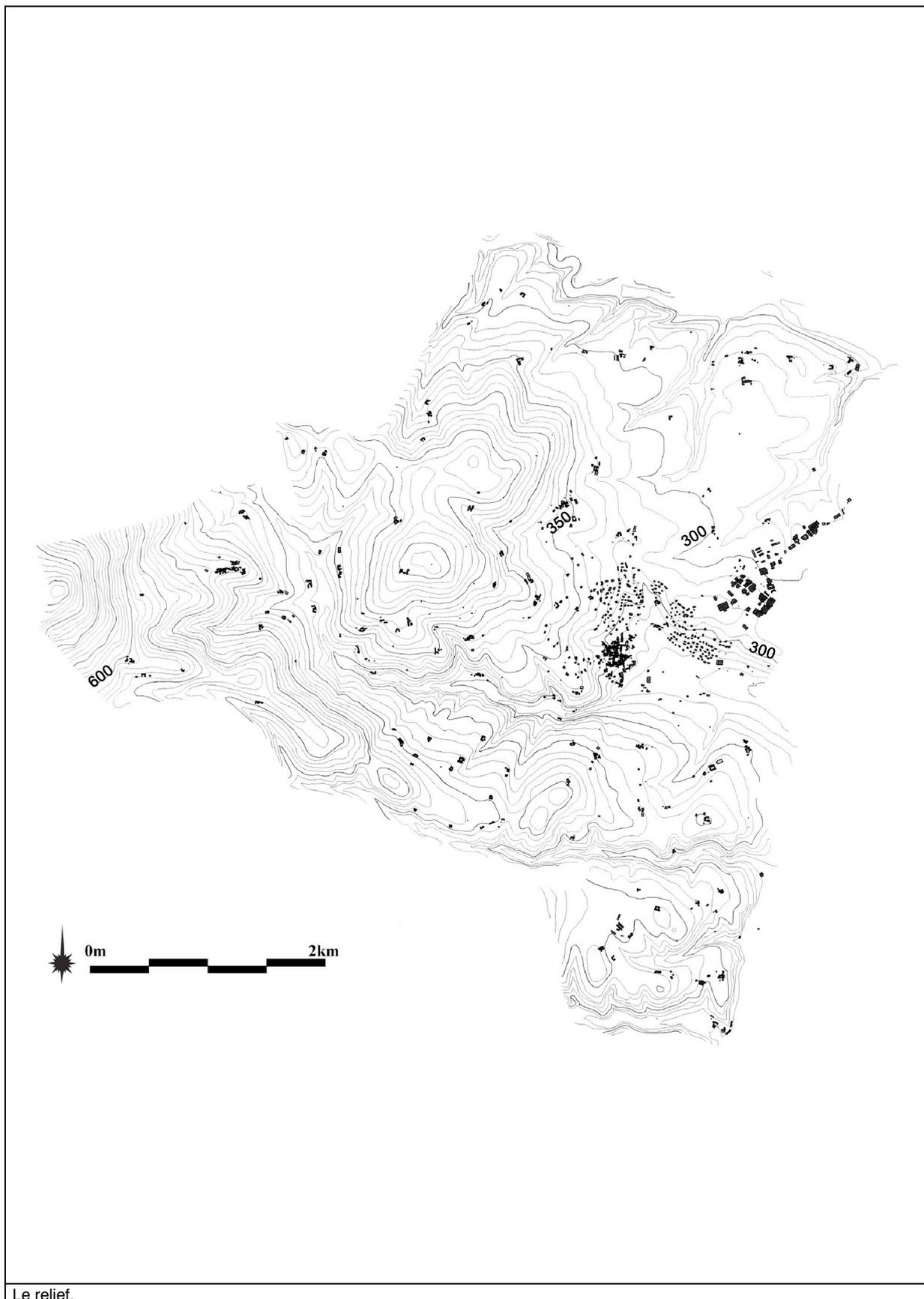
* de la pierre à bâtir : les carrières locales ont fourni du calcaire à gryphées, exploité comme pierre de construction et de dallage (carrière à Bully) et la “pierre Dorée”, caractéristique de la région, qui était extraite au Nord de Charnay et aux Oncins.

Parallèlement à ces carrières d'intérêt local, voire régional, d'autres sites ont été exploités pour les besoins de la commune : le granite (rose ou gris) et le basalte noir du Crêt d'Arjoux et du Ressay, le grès rouge de Campantin, ...

Les ressources minérales sont principalement représentées sur le territoire de Sain Bel, où a été exploité, dès l'Antiquité et à l'époque industrielle (de 1850 à 1972), un gisement de pyrite (sulfate de fer : production totale de 20 millions de tonnes). De 1952 à 1955, les travaux de la société Saint-Gobain ont étudié et exploité un petit gisement identique sur la commune (gîte du Trésoncle au lieu-dit La Roche Péteuse)⁴.

Une mine de plomb et d'argent est exploitée, sur un emplacement inconnu, de 1455 à 1457 (mentions dans les registres d'imposition). En 1573, une nouvelle mention (ce même site ou un second) localise une exploitation “au lieu Bonichon, distant un quart de lieue de Savigny tirant à Saint-Romain de Popey⁵.”

Un gisement de houille a été découvert, au XVIIIème siècle, “sur la rive droite de la Turdine⁶”. Après quelques sondages au XIXème siècle, la commune avait envisagé, en 1917, d'exploiter le gisement en association avec l'Arbresle. Le projet n'a pas abouti.



Le relief.

2 topographie - relief

De périmètre irrégulier, le territoire de Savigny s'inscrit dans un paysage caractéristique des Monts du Lyonnais. La plus grande partie est accidentée : les rivières et ruisseaux s'écoulent d'ouest en est (bassin de la Brévenne) creusant de petites vallées plus ou moins profondes et encaissées, avec des pentes abruptes qui ont favorisé le développement d'un habitat très dispersé.

Le bourg s'est agglutiné autour de la célèbre abbaye bénédictine, sur un replat, au centre-est de la commune.

Le quart nord-est, au relief plus calme, offre un paysage bocager.

Savigny a pour confins Bully au nord, L'Arbresle, Sain Bel et Chevinay (de l'autre côté de la Brévenne) à l'est, Bessenay, Bibost et Saint-Julien-de-Bibost au sud, Ancy et Saint-Romain-de-Popey à l'ouest.

Le point le plus élevé culmine à 815m au Mont Arjoux, à la limite de des communes de Saint-Julien-sur-Bibost et d'Ancy.

Le point le plus bas (255m) se situe au lieu-dit La Rochette, à la pointe sud-est de la commune.



Panorama sur le crêt d'Arjoux depuis le Ressay



Panorama sur le Crêt du Ressay, depuis la Ronzière et le Basset.



Le village de Savigny et en arrière plan le bois des Brosses, vus depuis la Métralière.